

S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

157, rue des Blains
92220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

157, rue des Blains
2220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée générale de l'association S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 15 de l'annexe qui expose les événements postérieurs à la clôture,
- la note 16 de l'annexe relative à la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 13 décembre 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Marty', is written over a faint, stylized logo of Deloitte & Associés.

Jean-Claude MARTY

Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Validé en CA le 28/11/18

	A		B		A/B
	30/06/2018	%	30/06/2017	%	Var.
PRODUITS					
Total Secteur Aide aux artisans	190 764	2,78%	1 655 549	19,86%	-88%
Vente de marchandises	104 187		998 075		-90%
Autres produits activités annexes atténuation de charges	86 578		76 450		13%
Reprise sur dépréciation exceptionnelle			483 468		-100%
Reprise prov dépréciation actif circulant			97 556		-100%
Abonnement SEL Informations	1 004	0,01%	1 248	0,01%	-20%
Dons	5 841 242	85,13%	5 802 215	69,59%	1%
PARRAINAGE					
Contrat Parrainage - France	3 337 671	48,64%	3 205 851	38,45%	4%
Contrat Parrainage - Suisse		0,00%	351	0,00%	-100%
Parrainage Plus - France	312 491	4,55%	298 589	3,58%	5%
Parrainage Plus, dons, Suisse		0,00%	80	0,00%	-100%
Dons sur Parrainage - France + Suisse	44 400	0,65%	39 869	0,48%	11%
Cadeaux (dont Noël) - France + Suisse	245 068	3,57%	224 811	2,70%	9%
Parrainage étudiants LDP	1 000	0,01%	2 400	0,03%	-58%
TOTAL PARRAINAGE	3 940 631	57,43%	3 771 950	45,24%	4%
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT					
Soutien alimentaire (Tickets-Repas)					
Engagements alimentaires - France	498 751	7,27%	494 293	5,93%	1%
Engagements alimentaires - Suisse	20 564	0,30%	26 458	0,32%	-22%
Dons ponctuels - France + Suisse	113 247	1,65%	75 283	0,90%	50%
Sous-total soutien alimentaire	632 562	9,22%	596 034	7,15%	6%
Eau, assainissement	146 521	2,14%	334 834	4,02%	-56%
Microcrédit	37 806	0,55%	40 195	0,48%	-6%
Agriculture/Sécurité Alimentaire	159 236	2,32%	95 311	1,14%	67%
Santé	159 811	2,33%	48 657	0,58%	228%
Dons affect. par donateur aux projets dév. Afrique Haïti	312 287	4,55%	280 671	3,37%	11%
Sous-total dév domaine+général	815 661	11,89%	799 668	9,59%	2%
TOTAL DÉVELOPPEMENT	1 448 222	21,11%	1 395 701	16,74%	4%
SECOURS D'URGENCE					
Fonds d'urgence + divers	16 476	0,24%	9 448	0,11%	74%
Urgence Nigeria Cameroun Tchad	1 861	0,03%	9 713	0,12%	-81%
Urgence Népal		0,00%		0,00%	
Urgence RCA	2 639	0,04%	3 597	0,04%	-27%
Urgence Afrique de l'est	20 598	0,30%	10 971	0,13%	88%
Urgence Haïti		0,00%	216 794	2,60%	-100%
Urgence Madagascar	40 736	0,59%	47 530	0,57%	-14%
Urgence Syrie, Irak, Moyen-Orient	9 982	0,15%	81 731	0,98%	-88%
TOTAL SECOURS D'URGENCE	92 293	1,35%	379 785	4,56%	-76%
AUTRES DONS					
Dons non affectés (SNA)	146 745	2,14%	118 217	1,42%	24%
Assurance-vie (non-affectée)	30 779	0,45%			
Dons spécifiques (Michée, sensibilisation, etc. ...)	32 302	0,47%	46 397	0,56%	-30%
FONDATION SEL		0,00%			
TOTAL	150 270	2,19%	90 164	1,08%	67%
TOTAL AUTRES DONS	360 097	5,25%	254 778	3,06%	41%
Cotisations	5 300	0,08%	4 130	0,05%	28%
Autres produits-Produits en atténuat.de charges	39 604	0,58%	48 671	0,58%	-19%
Remboursements de frais /locaux	5 626	0,08%	5 589		1%
Remboursement de frais divers	13 811	0,20%	13 375		3%
Vente de livres+ divers	5 213	0,08%	4 181		25%
Remboursements sur CES, CEJ, CIE, agefiph	11 555	0,17%	15 921		-27%
Remboursements sur formation	3 400	0,05%	9 605		-65%
Remboursements frais événements		0,00%			
Immobilisations en cours		0,00%			
Reprise prov dépréciation actif		0,00%		0,00%	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 077 916	88,58%	7 511 813	90,10%	-19%
Produits financiers	33 901	0,49%	64 749	0,78%	-48%
Produits financiers divers	33 532	0,49%	64 749		-48%
Gains de change	369	0,01%			
Produits exceptionnels	50	0,00%	1 545	0,02%	-97%
Divers (dont ex antérieur)	50	0,00%	1 545		-97%
Report des ressources non utilisées des ex.ant.	749 542	10,92%	497 540	5,97%	51%
TOTAL DES PRODUITS	6 861 409	100,00%	8 075 647	96,86%	-15%
Déficit		0,00%	261 523	3,14%	-100%
T O T A U X	6 861 409	100,00%	8 337 171	100,00%	-18%
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Bénévolat	113 492		97 506		

Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Validé en CA le 28/11/18

	A		B		A/B
	30/06/2018	%	30/06/2017	%	Var.
C H A R G E S					
Total Secteur Aide aux artisans	202 509	3,0%	2 029 212	24,3%	-90%
Achats de marchandises	77		379 310		-100%
Frais annexes d'achat de marchandises	4 711		48 343		-90%
Variation de stock de marchandises	25 138		171 529		-85%
Prestation Viapost	19 919		246 160		-92%
Transport sur ventes	765		118 900		-99%
Consommations	837		12 442		-93%
Achats et charges externes	27 815		249 199		-89%
Personnel	50 125		192 829		-74%
Taxes	1 499		3 099		-52%
Dotations			15 598		-100%
Autres charges	71 625		591 803		-88%
Consommations	57 728	0,8%	57 234	0,7%	1%
Achats de prestations de service					
Électricité - eau	5 312		4 860		9%
Fournitures administratives générales	6 506		8 076		-19%
Photocopies et frais liés (hors loc.)	9 943		7 872		26%
Achat livres et CD	4 104		498		725%
Fournitures et frais informatiques	6 110		4 826		27%
Carburant			495		-100%
Divers matériel et mobilier	3 540		2 454		44%
Charges copropriété Bagneux	21 032		23 531		-11%
Divers	1 182		4 622		-74%
Services et autres services extérieurs	549 018	8,0%	492 594	5,9%	11%
Sous-traitance	7 551		10 124		-25%
Locations diverses	1 148		1 439		-20%
Crédit-bail photocopieur couleur	3 076		7 071		-56%
Entretien et réparations	11 412		12 491		-9%
Contrats de maintenance (informatique, locaux, etc.)	29 858		22 852		31%
Prime d'assurance	3 073		3 344		-8%
Documentation générale et technique	2 266		1 810		25%
Internet	259		209		24%
Honoraires CAC	22 564		14 915		51%
Honoraires divers	26 549		28 264		-6%
Audiovisuel	6 186		6 630		-7%
Publicité internet	8 234				
Digital Réseaux Sociaux	11 181		11 718		-5%
Création outils internet	3 980		1 127		253%
Annonces et encarts publicitaires	6 497		7 345		-12%
Expositions et stands	49 381		21 483		130%
SEL informations	96 572		106 561		-9%
Publications Fidélisation (PARR)	27 250		25 980		5%
Publications Fidélisation (PROJ+TR)	19 463		20 424		-5%
Imprimés et frais promotionnels (SENSIBILISATION)	1 951		2 298		-15%
Imprimés et frais promotionnels (PARR)	16 879		8 629		96%
Imprimés et frais promotionnels (PROJETS)	12 280		11 815		4%
Imprimés et frais promotionnels autres	12 504		13 282		-6%
Déplacements, missions, réceptions	21 041		19 905		6%
Déplacements étranger	54 500		33 916		61%
Frais postaux et autres frais de port	45 965		54 447		-16%
Téléphone et ADSL	9 369		10 978		-15%
Frais de virements étranger	175		321		-46%
Frais de prélèvement automatique	15 101		12 088		25%
Divers frais bancaires	7 950		8 294		-4%
Cotisations	14 803		12 833		15%
Autres impôts et taxes	22 045	0,3%	22 050	0,3%	0%
Taxe sur salaires	35 760	0,5%	42 883	0,5%	-17%
Charges de personnel	1 023 701	14,9%	1 049 855	12,6%	-2%
Appointements bruts	673 491		690 388		-2%
Charges patronales	293 813		309 309		-5%
Frais stagiaires et bénévoles (ind., etc)	12 292		1 932		536%
Indemnité de transport (du personnel)	22 238		19 994		11%
Médecine du travail	3 308		3 308		
Frais de formation	14 649		17 331		-15%
Divers	3 909		7 594		-49%
Dotations et Provisions	110 266	1,6%	92 119	1,1%	20%
Dotation aux amortissements	110 266		92 119		20%
Autres charges - Activités sociales	4 100 619	59,8%	3 787 205	45,4%	8%
Versements Parrainages	2 314 969	33,7%	2 344 995	28,1%	-1%
Versements Cadeaux (Noël et autres)	220 783	3,2%	208 274	2,5%	6%
Versements Parrainage Plus et dons	381 634	5,6%	6 681	0,1%	5613%
Versements Projets de développpt -TR alimentaire	394 336	5,7%	403 604	4,8%	-2%
Versements Dons alimentaires ponctuels	39 704	0,6%	52 216	0,6%	-24%
Versements autres Projets de développpt	530 031	7,7%	414 049	5,0%	28%
Versements Secours d'urgence	122 591	1,8%	296 382	3,6%	-59%
Versements Sensibilisation & Michée	2 841	0,0%	5 868	0,1%	-52%
Versements fonds issus de la Fondation SEL	93 730	1,4%	55 137	0,7%	70%
Versements fonds issus Legs Fondation SEL					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 101 647	88,9%	7 573 151	90,8%	-19%
Charges financières	7 913	0,1%	9 856	0,1%	-20%
Intérêts des emprunts	5 995	0,1%	7 627		-21%
Autres charges financières	1 917	0,0%	2 230		-14%
Charges exceptionnelles	5 333	0,1%	983	0,0%	443%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	625 108	9,1%	751 791	9,0%	-17%
Impôt société	2 494	0,0%	1 389	0,0%	80%
TOTAL DES CHARGES	6 742 495	98,3%	8 337 171	100,0%	-19%
Excédent de l'exercice	118 914	1,7%			
T O T A U X	6 861 409	100,0%	8 337 171	100,0%	-18%
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Personnel bénévole	113 492	1,7%	97 506		16%

Bilan de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Validé en CA le 28/11/18

ACTIF	30/06/2018			30/06/2017
	Valeur Brute	Amort & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	612 355	120 298	492 057	396 631
.Logiciels Informatique	556 009	120 298	435 711	327 919
. En cours	56 346		56 346	68 712
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 255 433	398 265	857 168	897 637
.locaux Bagneux : construction	615 000	92 216	522 784	522 632
.locaux Bagneux : ravalement	181 943	42 487	139 456	151 586
.locaux Bagneux : équipement technique	261 981	124 953	137 029	150 336
.Équipement Technique général Bagneux	32 837	14 023	18 814	20 609
.Agencements & Installations Bagneux	46 951	45 512	1 439	3 912
.Équipement Bagneux	8 807	3 772	5 036	7 496
.Matériel informatique	65 493	45 937	19 556	26 331
.Matériel audiovisuel	3 440	1 787	1 653	0
. Mobilier	38 981	27 579	11 402	14 735
. Autre matériel				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	513 751		513 751	574 605
.Créance sur entités liées (Apport ADR Artisnt SEL)				
. Participation à SCI ROGI	351 833		351 833	351 833
. Participation CRÉDIT AGRICOLE	99		99	99
. Participation SOGAMA	1 400		1 400	
. Action Logement	736		736	
. Participation OIKO CRÉDITE.	1 103		1 103	1 092
. Autres immobilisations financières	150 000		150 000	213 000
. Dépôts et cautionnements	8 581		8 581	8 581
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 381 539	518 563	1 862 977	1 868 873
COMPTE DE LIAISON				
STOCK ET EN COURS	82 041	55 000	27 041	103 394
. De marchandises	82 041	55 000	27 041	103 394
CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS	170 857	4 167	166 690	286 523
. Clients	15 840	4 167	11 673	73 304
. Avances sur projets tickets repas				
. Produits à recevoir	29 352		29 352	15 356
. TR avance bon refuge (3 ans)				
. Projets avance				
. Avances diverses	168		168	1 820
. Autres créances	125 497		125 497	196 043
PLACEMENTS : VALEURS MOBIL. & AUTRES	325 015		325 015	400 000
.Placements				118 139
.Livret ass	325 015		325 015	281 861
DISPONIBILITÉS	220 175		220 175	410 848
.Banques	218 541		218 541	409 053
.Caisses	1 635		1 635	1 795
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	13 653		13 653	42 614
.Charges constatées d'avance	13 653		13 653	42 614
TOTAL	811 742	59 167	752 575	1 243 379
TOTAL DE L'ACTIF	3 193 281	577 729	2 615 552	3 112 251

Bilan de l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Validé en CA le 28/11/18

PASSIF	30/06/2018	30/06/2017
FONDS ASSOC. SANS DROIT DE REPRISE	337 464	184 493
.D' investissements : Propres	242 899	242 899
.D' investissements : Subv. non renouv.	224 426	224 426
.De trésorerie		
.Sans affectation : Fonds d' intervention		
.Résultat de l'exercice	118 914	-261 523
.Report à nouveau	-248 775	-21 309
FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE	135 353	178 553
.A la dissolution : val.biens affect. invest.		
.A un autre terme		
. Valeur biens affectés investissement	135 353	178 553
. Subv. non renouv. d'investissement		
.Libéralités en attente d' autorisation		
RESERVES	482 031	516 088
.D' Investissements :prov. Pour renouvellement	275 257	275 257
.De Trésorerie		
.Sans affectation : Fonds d'intervention	204 209	204 209
. Boni Artisanat SEL		2 432
. Risque Inde		19 000
. Haïti	2 566	15 190
. Système Informatique		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
.D' Investissements		
.De Trésorerie		
.De Régularisation de la gestion		
SUBVENT. D'EQUIP. AMORTISSABLES		
TOTAL FONDS PROPRES & ASSIMILÉS	954 848	879 133
PROV. POUR RISQ. ET CHARGES		
.Provisions pour risques		
.Provisions pour charges (travaux)		
TOTAL PROV. P/ RISQ. & CHARG.		
FONDS DÉDIÉS	668 445	792 879
EMPRUNTS ET DETTES ASSIM. D' INVEST.		
	283 628	530 588
. Particuliers	45 982	101 482
. Crédit Mutuel		
. Crédit Agricole		90 560
. Crédit Agricole		33 132
. Société Générale	83 333	111 905
. Société Générale	154 312	193 509
EMPRUNTS ET DETTES ASSIM. DE TRÉSOR.	1 105	4 705
. Dépôts et cautionnements reçus	1 105	4 705
AUTRES DETTES	707 526	904 946
.Dettes sur immob. et comptes rattachés		
.Avances reçues et usagers créditeurs		1 438
.Fournisseurs et comptes rattachés	65 415	224 284
.Dettes sociales et fiscales	196 851	197 668
.Autres dettes (parrainages dus)	415 733	457 077
.Charges à payer (projets et sensib)	3 236	
.Produits constatés d'avance	26 291	24 479
TOTAL DETTES ET ASSIMILÉS	992 259	1 440 239
TOTAL DU PASSIF	2 615 552	3 112 251

Présenté en AG du 13/12/18

Annexes comptables

Exercice relatif à la
période comprise entre
le 01 juillet 2017
et le 30 juin 2018

SEL
Association loi 1901

ANNEXE COMPTABLE

1) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes de l'exercice clos le 30/06/2018 ont été établis en conformité avec le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99.01 relatif au plan comptable des associations et fondations, ainsi qu'avec le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation (dont les conditions de réalisation sont explicitées en note 16)
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

2) L'arrêt des activités de vente Artisanat SEL

Les dernières ventes en direct à des clients ont eu lieu début juillet 2018, avec l'arrêt du contrat de distribution. Le stock restant à cette date a été transféré et confié en dépôt-vente à un diffuseur pour être écoulé dans son réseau de magasins. Ce stock est valorisé au bilan au prix contractuel payé par le diffuseur (proche du prix coutant). L'établissement à Guilhaumand-Granges a été fermé à la fin du mois de septembre 2017 lors du départ du personnel restant.

Le chiffre d'affaires du secteur fiscalisé s'est établi à 191 k€ sur l'exercice, correspondant aux fortes soldes de juillet et au prix quasi coutant appliqué aux ventes du diffuseur. Les faibles marges, ainsi que les engagements et charges restantes sur l'activité Artisanat SEL sur l'exercice ont conduit le secteur fiscalisé à un déficit de 12 k€ au 30 juin 2018.

3) Immobilisations

3-1) Tableau des valeurs brutes des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Immobilisations incorporelles	30/06/2017	Acquisitions	Diminutions	Transferts	30/06/2018
Valeurs brutes					
Logiciels Artisanat SEL	55 540		55 540		-
Outil de développement	623		623		-
Plateforme de traduction Web	3 960				3 960
Logiciels réseau	3 846				3 846
NeoSys - outil métier	375 397			172 806	548 203
Immobilisations en cours	68 712	160 440		-172 806	56 346
TOTAL	508 078	160 440	56 163	-	612 355

Après la mise en production du troisième module du logiciel métier du SEL (NeoSys) en février 2018, les travaux ont été engagés sur le développement des modules suivants, et des immobilisations en cours ont été constituées pour 33 546 €. Le prochain module sera mis en production au second trimestre 2019. 22 800 € d'immobilisations en cours ont également été constitués par les travaux sur le nouveau site mis en production en juillet 2018.

Immobilisations corporelles	30/06/2017	Acquisitions	Diminutions	30/06/2018
Valeurs brutes				
Bureaux 157 r Blains 92220 Bagneux	615 000			615 000
Ravalement	181 943			181 943
Bureaux / Équipements techniques	294 818			294 818
Bureaux / Agencements	46 951			46 951
Système téléphonique	18 923		10 116	8 807
Mobilier de bureau	67 637		28 656	38 981
Matériel informatique	102 834	7 062	44 404	65 493
Matériel audio-vidéo	11 086	1 990	9 636	3 440
Autres immobilisations corporelles	19 442		19 442	-
TOTAL	1 358 635	9 052	112 254	1 255 433

Immobilisations financières	30/06/2017	Acquisitions	Diminutions	30/06/2018
Valeurs brutes				
Participation SCI ROGI	351 833			351 833
Participation CRÉDIT AGRICOLE	99			99
Participation OIKO CRÉDIT	1 092	11		1 102
Action Logement		736		736
Nantissement SG Compte à terme	150 000			150 000
Nantissement CA Compte à terme	61 600		61 600	-
Autres titres	1 400			1 400
Dépôts et cautionnements	8 581			8 581
TOTAL	574 605	747	61 600	513 751

3-2) Tableau des amortissements des immobilisations

Immobilisations incorporelles	Taux et mode d'amortissement	Cumul des dotations au 30/06/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul des dotations au 30/06/2018
Amortissements					
Logiciels Artisanat SEL	50,00 L	52 898		52 898	-
Outil de développement	50,00 L	623		623	-
Plateforme traduction Web	50,00 L	3 960			3 960
Logiciel réseau	36,00 L	3 399	447		3 846
NeoSys	14,29 L	50 566	61 926		112 492
TOTAL		111 447	62 372	53 521	120 298

Immobilisations corporelles	Taux et mode d'amortissement	Cumul des dotations au 30/06/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul des dotations au 30/06/2018
Amortissement					
Bureaux 157 r Blains 92220 Bagneux / construction	Néant	92 368	-153		92 216
Bagneux / Ravalement	6,67 L	30 358	12 130		42 487
Bureaux / Équipements techniques	5,00 L	123 874	15 102		138 975
Bureaux / Agencements	10,00 L	43 039	2 474		45 512
Système téléphonique	10,00 L	11 427	1 774	9 430	3 772
Mobilier de bureau	20,00 L	52 902	3 333	28 656	27 579
Matériel informatique	10,00 L	76 503	12 899	43 464	45 937
Matériel audio-vidéo	25,00 L	11 085	337	9 636	1 787
Autres matériels	20,00 L	19 442		19 442	-
TOTAL		460 998	47 894	110 628	398 265

3-3) Amortissements des immobilisations

Ils sont pratiqués conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6. La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée selon la méthode linéaire avec application d'un prorata temporis aux taux couramment utilisés pour chaque catégorie d'immobilisations. Aucun amortissement n'est pratiqué sur la valeur résiduelle des bureaux.

4) Stocks

4-1) Mode de valorisation

Le stock est valorisé au bilan au prix contractuel payé par le diffuseur (voir point 2) sur la base 70% de remise sur le prix catalogue de 2017.

Un inventaire physique du stock a été réalisé par le diffuseur au 31 mars 2018. Le stock au 30 juin 2018 a été reconstitué en déduisant du stock au 31 mars, les articles vendus sur le 2^e trimestre 2018.

4-2) Dépréciation des stocks : Provision pour stocks à rotation lente

Au 30 juin 2017, une provision pour marge négative sur les ventes de juillet 2017 a été constituée pour un montant de 3 785 €. La perte a été constatée sur l'exercice 2018 et une nouvelle provision a été constituée au 30 juin 2018 pour un montant de 55 000 €. Ce montant correspond au constat que le stock restant ne pourra être vendu que partiellement sur l'exercice 2018-2019 avant d'être liquidé.

Le stock d'objets artisanaux a une valeur nette de 27 041 € au 30/06/2018.

5) Créances et comptes rattachés

Ce poste est constitué des montants suivants, en milliers d'euros :

- Créances clients	12
- Produits à recevoir	29
- Compte courant SCI	95
- Crédit d'impôt et de TVA	25
- Fournisseurs débiteurs	3
- Divers	2
TOTAL	166

Le recouvrement de ces montants doit intervenir dans le courant de l'exercice 2018/2019.

6) Valeurs Mobilières de Placement

6-1) Règles et méthodes

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les cessions sont comptabilisées selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur réelle des titres à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur historique, il est constitué une dépréciation.

6-2) Tableau des Valeurs Mobilières de Placement

VMP	30/06/2017	Augmentation	Diminution	30/06/2018
Sicav Latitude (LBP)	17		17	
Sequin (Crédit Agricole)	118 121		118 121	
TOTAL	118 139		118 139	

7) Fonds associatifs

7-1) Tableau de variation global

	Solde au 30/06/2017	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Augmentation (Baisse) des Fonds Associatifs	Solde au 30/06/2018
Fonds associatifs sans droit de reprise	467 325				467 325
Fonds associatifs avec droit de reprise	178 553			(43 200)	135 353
Réserve d'investissement	275 257				275 257
Réserve sans affectation	204 209				204 209
Boni fusion Artisanat SEL	2 432	(2 432)			-
Réserves affectées					
-Haïti	15 190	(12 624)			2 565
-Projet Inde	19 000	(19 000)			-
Report à nouveau	(21 309)	(227 466)			(248 775)
Résultat	(261 523)	261 523	118 914		118 914
TOTAL	879 133		118 914	(43 200)	954 848

7-2) Commentaires

Les fonds associatifs avec droit de reprise concernent le secteur non lucratif pour 132 353 € et le secteur lucratif pour 3 000 €. Sur l'exercice, et suite à l'arrêt de l'activité lucrative, le secteur non lucratif a reçu divers apports avec droit de reprise pour un total de 142 353 € et par ailleurs 10 000 € d'apports ont été repris.

La réserve d'investissement de 275 256,61 € a été constituée en 2007/2008. Elle correspond à la plus-value de cession des locaux de Cachan affectée au financement des locaux de Bagneux.

8) Fonds dédiés

Nature des projets et caractéristiques	À nouveau au 30/06/2017	Utilisation des fonds en 2017/2018	Engagements sur fonds dédiés en 2018/2019	Engagements au 30/06/18
Parrainage	1 394	1 394	40 314	40 314
P.Plus, cadeaux et dons/parrainage	257 408	237 592	101 518	121 334
Ticket-Repas	78 419	78 419	37 218	37 218
Dons sur Ticket-Repas	50 485	39 704	77 008	87 788
Développement général	167 382	167 382	227 039	227 039
Développement Domaines	150 263	150 263	115 416	115 416
Secours Urgence Général	499	499	1 936	1 936
Secours Urgence Sahel			-13 616	-13 616
Secours Urgence Nigeria, Cam, Tchad	1 175	1 175		0
Secours Urgence Moyen-Orient	39 987	39 987	771	771
Secours Urgence Afrique de l'Est	9 745		18 939	28 684
Secours urgence Madagascar	33 127	33 127	16 206	16 205
Secours Urgences Centre Afrique	2 995		2 359	5 354
TOTAL	792 879	749 542	625 108	668 445

Il s'agit, à la clôture de l'exercice, de la partie des ressources affectées par les donateurs du SEL à des projets définis, et qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

9) Emprunts

	Capital restant dû	Dont à moins d'un an	Objet
Société Générale	83 333	28 571	Ravalement
Société Générale	154 312	39 630	Système d'information
Particuliers	29 362		Secteur principal
Particuliers	16 620		Secteur Fiscalisé
Montant total	283 628	68 201	

Les emprunts restants au 30 juin 2018.

	30/06/2017	Souscriptions	Remboursements	30/06/2018
Crédit Agricole	33 132		33 132	
Crédit Agricole	90 560		90 560	
Société Générale	111 905		28 571	83 333
Société Générale	193 509		39 197	154 312
Particuliers	29 362			29 362
Particuliers	72 120		55 500	16 620
Montant total	530 588		246 960	283 628

Les souscriptions et remboursements sur l'exercice.

10) Créances et dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à 1 an, à l'exception des emprunts et cautions.

10-1) Charges à payer

- Fournisseurs pour 29 k€.
- Factures non parvenues pour 37 k€.
- Taxes, personnel et organismes sociaux pour 197 k€.

10-2) Autres dettes

- Parrainages dus pour 416 k€ à cause du décalage de 2 mois entre réception des fonds et envoi à Compassion.
- Engagement à payer sur projets de développement pour 3 k€.

10-3) Produits à recevoir

- Clients du secteur fiscalisé pour 12 k€.
- Autres : 8 k€ produits Course des Héros, 21 k€ remboursement de soutien sur un projet non réalisé.

10-4) Provision pour congés payés

Elle est incorporée aux comptes selon un inventaire nominatif des congés dus et valorisée sur la base des salaires au 30/06/18.

10-5) Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance pour 14 k€ : divers frais de fonctionnement, abonnements et cotisations.
- Produits constatés d'avance pour 26 k€ : Parrainages payés d'avance par les parrains.

11 Engagements hors bilan

11-1) Garanties données :

- Emprunt de 200 k€ contracté en juin 2014, sur 7 ans pour le financement du ravalement des locaux de Bagneux : Nantissement sous forme de compte à terme rémunéré pour 150 k€ en garantie de l'emprunt de 200 k€.
- Emprunt de 200 k€ contracté en avril 2017, sur 5 ans pour le financement des développements du système d'information : Nantissement en 2^e rang à hauteur de 60 k€ sur le même compte à terme de 150 k€ et garantie SOGAMA à hauteur de 50% de l'encours du prêt.

11-2) Engagements donnés (montants restants à verser) relatifs aux protocoles d'accord (projets de développement) concernant les exercices suivants dans l'attente de la levée de conditions suspensives :

- 6 189 €. Programme d'insertion professionnelle. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires et bon déroulement du projet.
- 2 960 €. Formation en menuiserie. Conditions suspensives : réception du rapport annuel et bon déroulement du projet.
- 4 573 €. Appui à la Formation. Conditions suspensives : réception de rapports et bon déroulement du projet et disponibilité des fonds du SEL.
- 39 808 €. Renforcement de capacités médicales. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires et bon déroulement du projet.
- \$ 67 326 (environ 58 960 €). Programme Intégré de Développement. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires.
- 5 projets de soutien alimentaire, pour un total de 26 471 €.

11-3) Indemnités de fin de carrière

Le SEL, en tant que petite structure, a estimé les indemnités de départ à la retraite du personnel, au moyen d'une formule simplifiée de calcul qui ne prend en compte ni l'évolution des salaires ni la probabilité de non-présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Le calcul est effectué salarié par salarié, en fonction du salaire actuel, en tenant compte de l'année de naissance et de l'ancienneté au moment du départ en retraite au taux plein. En l'absence d'accord collectif, c'est l'indemnité de base qui est retenue.

L'engagement s'élève à 138 k€ au 30 juin 2018.

12) Contributions volontaires et en nature

Le SEL bénéficie des services de 202 bénévoles pour des tâches très variées : traduction, tâches administratives, représentation du SEL dans les régions de France, etc.

Les membres du Conseil d'Administration du SEL exercent leur mandat de façon bénévole.

Les temps passés sont valorisés au coût horaire du SMIC charges sociales comprises.

Classification	Description	Quantité (nombre d'heures)	Valorisation
Mission sociale	Traduction	3 500	94 625
Mission sociale	Bénévoles courrier parrainage	1 995	
Mission sociale	Bénévoles projets	36	
Mission sociale	Michée France	558	
Mission sociale	Commission des projets	416	
Mission sociale	Viste Terrain	336	
Fonctionnement	Réunions Conseil d'Administration et Bureau	240	4980
Fonctionnement	Tâches administratives	120	
Recherche de fonds	Représentation dans les régions de France	1 004	13 887
Total bénévolat	Valorisation au SMIC horaire	8 205	113 492 €

13) Informations diverses

13-1) Effectif moyen salarié par catégorie au 30 juin 2018

Cadres	Non-cadres
11,8	13,66

13-2) Salaires annuels des trois plus hauts cadres dirigeants salariés

Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés perçoivent un salaire annuel brut cumulé de 119 965 €.

13-3) Ventilation des produits par secteur

	en k€	
ACTIVITÉ PRINCIPALE	6 670	97,2%
Dons parrainage	3 941	57,4%
Dons projets de développement	1 448	21,1%
Dons secours urgence	92	1,3%
Dons spécifiques (Défi Michée...)	32	0,5%
Non affecté (dons, assurance-vie)	178	2,6%
Subventions Fondation SEL	150	2,2%
Legs via Fondation SEL		
Reprise de fonds dédiés	750	10,9%
Cotisations et abonnements	6	0,1%
Produits en atténuation de charges	40	0,6%
Produits financiers	34	0,5%
Produits exceptionnels	-	0,0%
ACTIVITÉ FISCALISÉE (Aide aux Artisans)	191	2,8%
Ventes d'objets artisanaux	104	1,5%
Produits en atténuation de charges	87	1,3%
TOTAL	6 861	100,0%

14) Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources reprend les charges du compte de résultat en les classant par destination :

- Missions sociales, ventilées entre celles réalisées en France et celles réalisées à l'étranger.
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

14-1) Tableau d'emploi des ressources

Voir page suivante

14-2) Définition des missions sociales du Service d'Entraide et de Liaison (SEL)

14-2-1) Préambule

Cette définition, conforme aux statuts et au projet associatif du SEL, a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 18/03/2010.

Le SEL, association protestante de solidarité internationale, a comme objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes et populations en situation de pauvreté dans les pays en développement.

Créé par l'Alliance Évangélique Française en 1980, ses activités reposent sur l'enseignement biblique qui associe la Parole et les actes pour transmettre l'amour de Dieu. C'est pourquoi le SEL travaille également en partenariat avec des organisations chrétiennes qui ont la préoccupation de prendre en compte l'ensemble des besoins humains (physiques, matériels, économiques, spirituels, etc.) des bénéficiaires finaux.

Le SEL mène une action humanitaire. Le financement qu'il octroie à ses partenaires s'inscrit dans ce cadre. Ceux-ci déploient leur action au-delà des considérations religieuses, politiques et ethniques.

EMPLOIS	TOTAL DES EMPLOIS AU 30/06/18= CPTE DE RESULTAT (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées au 30/06/18 (3)		RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES AU 30/06/18 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées au 30/06/18 (4)	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0	T1
1. MISSIONS SOCIALES	4 767 881	4 644 225	S T1	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	5 690 972	5 690 972	
1.1. Réalisées en France				1.1. Dons et legs collectés			
Actions réalisées directement	182 645	152 719		Dons manuels non affectés	146 745	146 745	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0		Dons manuels affectés	5 513 448	5 513 448	T2
1.2. Réalisées à l'étranger				Legs et autres libéralités non affectés	30 779	30 779	
Actions réalisées directement	487 457	487 457		Legs et autres libéralités affectés			
Versements à un organisme central ou d'autres org.	4 097 779	4 004 049		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	510 324	510 324	S T2				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	510 324	510 324		2- AUTRES FONDS PRIVES	150 270		
2.2.Frais de rech. des autres fds privés (mécénat)				3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
2.3.Charges liées à la rech.de subv°et autres concours				4- AUTRES PRODUITS	270 625		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	787 967	660 857	S T3				
		5 815 406	T3=ST1+ST2+ST3				
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 066 172			I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT			
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	51 215			II. REPRISES DES PROVISIONS	0		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESS.AFFECT.	625 108			III.REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	749 542		
				IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		124 434	T4
IV. EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	118 914			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V. TOTAL GENERAL	6 861 409			VI. TOTAL GENERAL	6 861 409	5 815 406	T2+T4
V. Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			T5				
VI. Neutralisation des dotations aux amort.des immob. Financées à compter de la première application du règlement par les ress.coll.auprès du public			T5 bis				
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 815 406	T6=T3+T5-T5bis	VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 815 406	T6
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0	T7=T1+T2+T4-T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales		94 625		Bénévolat		113 492	
Frais de recherche de fonds		13 887		Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges		4 980		Dons en nature			
Total		113 492		Total		113 492	

14-2-2) Mission sociale « Parrainage »

Les programmes de parrainage du SEL donnent la priorité à l'action en faveur d'un enfant en particulier. Grâce à un soutien financier et à la correspondance avec un parrain qui prie aussi pour lui, chaque enfant parrainé reçoit une aide efficace pour briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les partenaires sur place, dans les pays en développement, agissent dans les domaines suivants : soutien scolaire, suivi médical et soutien alimentaire, activités sociales et culturelles, enseignement chrétien.

14-2-3) Mission sociale « Projets de Développement »

Le SEL participe au financement de projets visant à améliorer les conditions de vie des populations des pays du Sud, et en particulier en Afrique francophone.

Ces projets, élaborés et initiés par les partenaires sur place, en concertation avec les populations concernées, font l'objet d'analyse et de conseil par une commission spécialisée du SEL.

Les domaines d'intervention sont notamment : l'accès à l'eau et à l'assainissement, le microcrédit, l'agriculture, l'accès aux soins et aux médicaments, l'aide alimentaire pour les enfants (Ticket-Repas).

14-2-4) Mission sociale « Secours d'Urgence »

Le SEL apporte une aide lors de situations d'urgence, principalement dans les pays en développement. Ce soutien financier peut consister en trois aspects : premiers secours, mise en place d'une aide transitoire, phase de réhabilitation.

Le SEL privilégie ses partenaires locaux, ou fait appel à une organisation membre d'un réseau auquel appartient le SEL.

14-2-5) Mission sociale « Sensibilisation »

Le SEL contribue à promouvoir la réflexion sur des thèmes en lien avec le développement, tels que l'eau, l'Afrique, l'enfance, la dette des pays pauvres, la libération du sous-développement, la condition des femmes, la santé, le microcrédit, l'agriculture, l'environnement, le commerce équitable, la mission intégrale.

Ses moyens d'action sont la création et la mise à disposition d'outils d'animation, de réflexion générale et biblique, d'interpellation sur les questions liées à la pauvreté, ainsi que le partenariat avec d'autres associations poursuivant ce but, et la reprise des activités du Défi Michée réintégré dans le SEL.

14-2-6) Mission sociale « Aide aux artisans »

En lien avec Artisanat SEL, le SEL permet à des producteurs et artisans défavorisés de pays émergents de vivre dignement de leur travail.

Cette mission sociale, revêt, selon les termes de la législation fiscale, un caractère « lucratif ». En effets les ressources ne proviennent pas de dons, mais de ventes de produits. Il est à préciser que le terme « lucratif » ne sous-entend pas que l'activité soit obligatoirement bénéficiaire.

14-3) Principes d'affectation des charges dans le CER et clés de répartition

L'affectation des dépenses aux différents postes du Compte d'Emploi des Ressources est validée par le Conseil d'Administration après un examen détaillé.

Chaque type de dépense est analysé en fonction de la définition précise validée par le Conseil d'Administration pour les missions sociales, afin de s'assurer qu'il correspond bien aux missions sociales du SEL.

Ensuite le Conseil d'Administration a validé les éléments suivants à inscrire en missions sociales :

- Versements aux partenaires sur le terrain, dans les cadres du parrainage d'enfants, des projets de développement, du secours d'urgence ou de la sensibilisation.

- Coûts directs du personnel opérationnel. Ces coûts sont enregistrés au prorata du temps passé pour la mission sociale elle-même par chaque salarié concerné, sur la base de fiches de suivi des temps

On distingue notamment :

- Parrainage : Les relations avec les parrains font partie de la mission sociale elle-même, qui consiste à créer du lien entre le parrain et l'enfant. Le personnel du SEL veille à instaurer et entretenir la relation entre le parrain.
- Projets de développement et le secours d'urgence : Les échanges avec les partenaires sur le terrain fait partie intégrante de la mission sociale, notamment par le suivi de la réalisation des projets financés. Il s'agit de l'élaboration des dossiers, du travail préparatoire réalisé dans le cadre de la démarche d'agrément avec la Commission des Projets (organe composé de bénévoles choisis pour leurs compétences spécifiques dans le Développement), du suivi des projets avec les partenaires (respect du cahier des charges, suivi financier).
- L'action des directions opérationnelles (Département des projets, Département du parrainage) qui agissent pour les missions humanitaires et la gestion du travail de leur équipe.
- Sensibilisation : réalisation d'outils de sensibilisation, ainsi que toutes dépenses sur les activités reprises au Défi Michée.

Les autres coûts directs inscrits en mission sociale sont :

- les frais de déplacement sur le terrain par les personnes opérationnelles,
- les frais administratifs et d'expédition de la correspondance entre les parrains et les filleuls,
- les frais de locaux des bureaux des services parrainage et projets de développement.
- frais des numéros spéciaux du journal SEL-Information (Défi Michée, Numéro spécial Sensibilisation), qui entrent dans la mission sociale sensibilisation. Par ce moyen, le SEL contribue à promouvoir la réflexion sur les thèmes concernés.

- frais de prélèvements bancaires automatiques, frais d'envoi de fonds, et frais bancaires de paiement en ligne, qui viennent se déduire du montant brut du don.

Le SEL n'affecte aucun frais de support (direction générale, financière, informatique) à ses missions sociales. Ces frais sont enregistrés dans les frais de fonctionnement.

Le travail de relation avec les donateurs, concernant les projets de développement ou le secours d'urgence (échange de courrier, lettre de nouvelle, lettre de remerciement, préparation des dossiers en réponse à un engagement...) est affecté à la rubrique des frais de recherche de fonds (collecte, entretien de la collecte).

Ratios/Emplois (infos du CER)

	30/06/2017	30/06/2018
Missions sociales	79,7 %	79,9 %
Versements	68,2 %	68,9 %
Coûts directs Missions sociales	11,5 %	11,0 %
Frais de support	20,3 %	20,1 %
Frais de recherche de fonds	9,3 %	8,8 %
Frais de fonctionnement	11,0 %	11,3 %

Ratios/Ressources (infos du CER)

	30/06/2017	30/06/2018
(Versements + variation fonds dédiés)/Dons reçus affectés	72,0 %	70,4 %
(Versements + variation fonds dédiés)/(Dons reçus affectés et non affectés)	70,5 %	68,2 %

15) Événements postérieurs à la clôture

15-1) La vente des immeubles de la SCI ROGI

Une promesse de vente a été signée le 21 juin 2018 pour un montant de 480 k€. La vente a été signée le 29 octobre 2018. Le revenu de la vente après remboursement des emprunts est de 373 K€. La dette au compte courant du SEL est de 95 k€ et la trésorerie disponible à 421 k€, permettant de valoriser la SCI à environ 326 k€ à comparer à sa valeur en comptabilité du SEL de 352 k€. Les conditions de cette vente ne remettent pas en question de manière significative la valeur des titres de la SCI ROGI et des créances associées inscrits au bilan du SEL au 30 juin 2018. Cette vente permettra au SEL de récupérer la trésorerie disponible de 421 k€.

16) Continuité d'exploitation

Conscient des importants investissements informatiques des trois derniers exercices, un impératif qui accompagnera la poursuite de la croissance du SEL et de l'activité du parrainage notamment, conscient également des investissements réalisés pour la mission d'aide aux artisans de 2015 à 2017 par le rachat des parts de SCI et la fusion avec Artisanat SEL, le Conseil d'Administration est revenu dans sa séance du 28 novembre 2018 sur les mesures programmées sur le moyen terme afin de reconstituer ses fonds propres et sa trésorerie aux niveaux précédemment établis.

Tout d'abord, la concrétisation de la cession des actifs immobiliers de la SCI ROGI le 29 octobre 2018 représente un facteur important de reconstitution de la trésorerie de l'association, par un apport de trésorerie prévu à hauteur de 421 k€, ce qui a tout juste remboursé l'achat des parts de la SCI sans couvrir les autres frais liés à Artisanat SEL.

Le Conseil a validé ensuite le choix rétroactif de maintenir la baisse de 2 points, par rapport à l'exercice de référence 2015-2016, du pourcentage de versement des dons afin de limiter la baisse des fonds propres sur l'exercice 2017-2018. Cette mesure exceptionnelle et limitée dans le temps participe à reconstituer une partie de la trésorerie affectée par les investissements susmentionnés.

Le Conseil a également rappelé le choix de procéder en 2019 à un réajustement du montant mensuel pour les parrainages d'enfants afin de relever le montant des versements envoyés sur le terrain, ces derniers n'ayant pas progressé depuis 2008, contrairement aux dépenses croissantes réalisées pour le bien des enfants parrainés. Cette mesure impactera la fin de l'exercice 2018-2019 et les suivants, avec principalement une meilleure contribution aux versements du parrainage pour les enfants parrainés tout en permettant une contribution aux frais du travail lié.